

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **30 (1894)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXX^{me} ANNÉE

N° 12



GENÈVE

15 Juin 1894

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Sommaire. — XVIII Schweizerischer Lehrertag, à Zurich. — L'Ecole primaire en Angleterre. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Exercices scolaires : Langue française. Economie domestique (Causerie). Dessin. Mathématiques élémentaires.

XVIII Schweizerischer Lehrertag, à Zurich

Nous avons reçu du Comité central de l'Association des instituteurs de la Suisse allemande (*Schweizer. Lehrerverein*) la lettre suivante, contenant une invitation que nous recommandons chaleureusement à tous les hommes d'école de la Suisse romande.

Les circonstances où se trouve actuellement la Suisse dictent leur devoir à ceux de nos collègues et amis qui peuvent se rendre sur les bords de la Limmat. Non seulement ils y sont assurés d'une cordiale et sympathique hospitalité, mais ils entendront traiter par des gens compétents les questions à l'ordre du jour, notamment celle qui touche aux rapports de la Confédération et de l'Ecole, et les problèmes divers, susceptibles de fournir, dans tous les domaines de l'éducation, le thème de discussions intéressantes et variées.

La simple lecture du programme de cette réunion fraternelle suffit à solliciter la participation de tous ceux qui espèrent pour l'Ecole suisse un avenir certain, comme pour la patrie une ère nouvelle et féconde de prospérité morale et matérielle.

Plus les liens entre la Suisse allemande et la Suisse française seront étroits et forts, plus disparaîtront certains préjugés qui ne tiennent pas devant l'échange loyal des idées et le rapprochement des individus sur le terrain d'une responsabilité commune. C'est ainsi que se fondera

l'union destinée à grouper autour de la jeunesse du pays, comme une garde vigilante, sans distinction de croyance et de langue, les éducateurs de la Suisse tout entière.

A Messieurs les Membres de la Société pédagogique de la Suisse romande,

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Nous avons l'honneur de vous inviter au XVIII^me Congrès scolaire, qui aura lieu du 1^{er} au 3 juillet prochain, à Zurich. Nous portons à votre connaissance le **programme** suivant :

Dimanche 1^{er} Juillet

Réception des membres du Congrès

5 heures. — Réunion au Zurichhorn.
8 " Réunion à la Tonhalle.

Lundi 2 Juillet

Assemblées des Sections

8 h. — A. *Section des instituteurs.* (Aula, au Hirschengraben).

Sujet I : *Ecole et chant populaire.* Rapporteur : M. ISLIKER, de Zurich.

» II : *Moyens pour l'enseignement intuitif.* Rapporteur : D^r OBERLI, de Zurich.

B. *Section des professeurs* (Aula, au Linteschcr.).

Sujet : *Eligibilité du corps enseignant dans les divers cantons* (Freizügigkeit). Rapp. : Dir. BALSIGER, de Berne.

C. *Société des maîtres de dessin* dans les écoles professionnelles (Salle de dessin de l'école, au Hirschengraben).

Sujet : *Le Dessin dans l'Ecole professionnelle.* Rapporteur : M. CHIODERA, architecte à Zurich.

D. *Section des maîtresses d'ouvrages* (Aula de l'école du Grossmünster).

Sujet : *Principes de l'enseignement dans les ouvrages de femme.* Rapp. : M^{me} KARRER-ZIMMERMANN, de Frauenfeld.

10 h. — **Première assemblée générale** (Eglise de Saint-Pierre).
Chant d'ouverture

Sujet : LA CONFÉDÉRATION ET L'ÉCOLE. Allocution de M. GROB, conseiller municipal. Rapporteurs : MM. LARGIADER, de Bâle; GAVARD, professeur à Genève; N. DROZ, anc. cons. fédéral à Berne.

1 h. — *Banquet* à la Tonhalle.

3 h. — *Exercices de gymnastique* et jeux de différentes classes sur la place de gymnastique de l'Ecole cantonale.

- 4 h. — A. *Réunion des professeurs d'Ecoles normales* (Ecole au Hirschengraben).
B. *Réunion des institutrices* (Aula de l'école du Grossmünster).
Sujet : *Asile des institutrices*. Rapp. : M^{me} E. STAUFER, de Berne.
C. *Réunion des amis des études historiques scolaires* (Hirschengraben).
D. *Assemblée des amis de la paix*.
6 h. — *Concert par le Chœur des instituteurs* dans l'église du Fraumünster.
8 h. — *Soirée familière* à la Tonhalle.

Mardi 3 Juillet

- 7 h. $\frac{1}{2}$. *Conférences scientifiques et démonstrations*.
M. le prof.-doct. PERNET : *Essais de Herz et de Lecher* (Institut de physique du Polytechnicum).
M. le prof.-doct. LANG : *Explication dans l'Exposition de pisciculture*.
M. le prof.-doct. HEIM : *Géologie* (Polytechnicum).
M. le prof.-doct. GRUBENMANN : *Minéralogie* (Polytechnicum).
M. le prof.-doct. GAULE : *Les Eléments de l'activité cérébrale* (Institut de physiologie).
9 h. — **Seconde assemblée générale.** (Eglise de Saint-Pierre).
Chant d'ouverture
Sujet I : *University extension*. Rapp. : M. le doct. G. VOGT, prof. à l'Université.
» II : *L'Ecole et la paix*, Conférence, M. ZOLLINGER, Dr à Bâle.
Midi. — *Assemblée générale du Schweiz. Lehrerverein* :
Rapport du Comité central.
Revision des statuts.
1 h. $\frac{1}{2}$. *Banquet* à la Tonhalle.
2 h. $\frac{1}{2}$. *Promenade sur le lac*.
5 h. — *Réunion libre* au Parc du Belvoir.

Grâce au programme que nous avons soumis à votre appréciation, nous espérons rendre aux participants du Congrès le séjour de notre ville aussi agréable qu'utile et nous ferons tous nos efforts pour assurer la bonne réussite du Congrès.

Nous avons la conviction que la *revision des Statuts* du Schweiz. Lehrerverein, qui figure à l'ordre du jour, contribuera puissamment à resserrer les liens entre la Société pédagogique de la Suisse romande et le corps enseignant de la Suisse allemande.

Nous avons dû pour différents motifs renoncer à offrir des logements gratuits à nos hôtes, mais nous nous engageons à leur fournir des chambres à prix réduits dans les hôtels de la ville, ainsi que de bons logements collectifs.

Le prix de la *carte de fête*, y compris le banquet du lundi, est fixé à 4 fr. 50; une *carte de fête* donnant droit aux deux banquets de lundi et mardi, à 6 fr. 50; un *billet de logement* collectif pour les nuits du 1 au 2 et du 2 au 3 juillet, à 1 franc.

La carte de fête contenant le *programme détaillé*, le *texte de chants*, un *guide de Zurich* et les *insignes de la fête*, donne droit :

a) à un *billet simple de chemin de fer*, Zurich et retour, à partir de toutes les stations de chemins de fer suisses, valable du 30 juin jusqu'au 4 juillet;

b), à la fréquentation de toutes les réunions du congrès;

c), à l'entrée gratuite des musées, des collections publiques, de l'exposition du matériel scolaire servant à l'enseignement intuitif (Veranschaulichungsmittel), de l'Exposition de pisciculture;

d), à une promenade sur le lac;

e) à un rapport détaillé sur le congrès.

Pour faciliter la tâche du comité, nous avons décidé que les cartes de fête seront envoyées contre remboursement, avant le congrès, aux membres qui auront annoncé leur visite.

Dans l'espoir de voir les membres du corps enseignant de la Suisse romande assister en grand nombre à notre modeste fête, nous vous présentons nos salutations fraternelles.

Zurich, le 9 juin, 1894.

Au nom du comité d'organisation :

F. FRITSCHI, *vice-président*.

H. HERTLI, *secrétaire*.

L'Ecole primaire en Angleterre

La *Revue pédagogique belge* a publié sous ce titre un article assez étendu, d'où nous extrayons les renseignements suivants, qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

En Angleterre, les écoles primaires sont ordinairement divisées en trois sections : une section pour les enfants de trois à sept ans et deux sections pour filles et garçons plus âgés.

Dans les districts ruraux et dans les écoles peu peuplées, il y a généralement un instituteur et une institutrice en chef pour les garçons et les filles ensemble (classe mixte) et une assistante pour les petits enfants. Les villes importantes comptent en certains cas une école moyenne mixte sous la direction d'un instituteur en chef. Cette expérience a été couronnée de succès partout où elle a été faite. Cependant l'opinion publique est plutôt hostile au système mixte, lorsqu'il n'est pas absolument imposé par les circonstances.

Le programme des écoles d'enfants de trois à sept ans comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les leçons de choses. Les garçons travaillent à l'aiguille comme les filles, sauf le cas où ils prennent une leçon de dessin pendant la leçon d'ouvrage manuel.

Une institutrice diplômée doit être nommée pour chaque classe de soixante élèves. Il n'y a pas d'école spéciale pour former les maîtresses de ces petites écoles.

Les heures de classe sont de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures. Les enfants sont libres de n'assister aux leçons que pendant une heure et demie le matin et une heure et demie le soir.

Les élèves sont classés en général d'après ce qu'ils savent. Mais bien souvent il faut lutter contre la malheureuse idée de les classer par âge.

Les écoles primaires ont congé le samedi et le dimanche.

Toute école primaire est divisée en six sections, la classe inférieure s'appelant première section.

Les matières d'enseignement sont divisées en trois groupes : *Branches obligatoires* : lecture, écriture, arithmétique, récitation de poésies ; *Class Subjects*, comme la grammaire, la géographie, l'histoire, les éléments des sciences naturelles, les travaux à l'aiguille (filles) ; *Branches facultatives* comprenant les langues française, allemande, latine, les mathématiques, la physiologie, la chimie, l'économie domestique.

Cette division n'est guère pédagogique, mais elle répond à un état budgétaire spécial, le subside du gouvernement étant limité à l'enseignement de tel ou tel groupe. Par exemple, dans une petite école de province où il n'y a qu'un instituteur et son assistant, le programme se borne à l'enseignement du premier groupe d'études, et le subside reçu par l'instituteur n'est que de douze à quatorze schellings.

Dans les grandes villes, les jeunes filles suivent des cours de cuisine enseignés dans des écoles spéciales organisées dans ce but. Ces cours comprennent au moins vingt-quatre leçons théoriques et un plus grand nombre de leçons pratiques. Les mets préparés sont achetés par l'institutrice et les élèves qui ne peuvent revenir à la maison dînent chez elles.

Le devoir de construire ces écoles de cuisine incombe aux *School Boards*, le gouvernement se bornant à donner un *grant* de quatre schellings pour chaque jeune fille qui assiste à quarante heures au moins de leçons et qui a fait vingt heures d'exercice pratique de cuisine.

On a fondé aussi des cours pratiques de ménage où les jeunes filles apprennent à laver, repasser, raccommoder. A Londres, on a même construit une petite maison dans le genre d'une demeure d'ouvriers, où les élèves s'exercent à faire les lits, à nettoyer, à allumer le feu, en somme à tous les détails qu'exige la tenue d'une maison.

Pour les garçons, il y a les écoles de travail manuel où s'enseigne surtout le travail du bois. On donne un instituteur pour 20 élèves. Dans certaines écoles plus favorisées, on enseigne le modelage et le dessin industriel.

CORRESPONDANCE

Verrières, le 12 juin 1894.

Samedi, 9 juin dernier, le corps enseignant du Val-de-Travers était réuni en conférence, à Travers, sous la direction de M. Latour, inspecteur, pour entendre la lecture des rapports sur les questions des conférences générales de 1894 et adopter les conclusions. Les rapporteurs : M. Hofmann, de Boveresse, et M^{lle} Chalandes, de Noiraigue, avaient à traiter les points suivants : 1° Organisation de classes gardiennes. — 2° Création de classes d'études. — 3° Utilité des voyages d'études pour le corps enseignant. — 4° Influence des stages dans une autre école normale de la Suisse allemande ou italienne.

Les conclusions adoptées se prononcent en faveur de ces différents points.

1° Les classes gardiennes rendraient de grands services à l'enfance malheureuse et abandonnée, dans toutes nos localités. — 2° La création

de classes d'études, pour les élèves laissés à eux-mêmes à la maison, est désirable ; la fréquentation en sera facultative. — 3° Chaque maître serait le surveillant naturel de sa classe et recevrait un supplément de traitement établi sur les mêmes bases que celui des autres leçons. — 4° Les voyages d'études sont reconnus utiles pour le personnel enseignant et sont recommandés. — 5° Si la Confédération subventionne l'enseignement primaire des cantons, une partie des ressources, mises à leur disposition, sera affectée à couvrir les dépenses qui résulteront de ces voyages. — 6° Un stage dans une école normale d'une autre partie de la Suisse ne peut être que profitable aux aspirants de même qu'au développement de l'esprit national.

Le vétéran des instituteurs neuchâtelois, M. Miéville, de Travers, assistait à la seconde partie de la séance. Malade depuis l'année dernière, il a dû résigner ses fonctions après cinquante années de bons et loyaux services rendus à l'école primaire. C'est à son intention que la conférence a été fixée à Travers, et les instituteurs ont saisi cette occasion pour lui exprimer leur affectueuse sympathie. Les instituteurs de la Suisse romande connaissent tous cette vénérable figure empreinte de bienveillante cordialité, rehaussée d'une couronne de cheveux blancs et illuminée d'un bon sourire. Son portrait a été publié dans le « Jeune citoyen » avec une courte biographie, et chacun se souvient aussi de ce fidèle habitué des congrès scolaires.

C'est au banquet qui a suivi qu'eut lieu la manifestation. Manifestation touchante et juste rétribution, quoique bien faible, de l'admiration et du respect que ses collègues lui vouent. M. Latour, inspecteur, a su trouver, dans une éloquence simple et vraie, les paroles justes pour caractériser l'activité de cet humble pionnier de l'éducation, et, avec un rare bonheur d'expressions, il a mis en relief le dévouement dont cet homme de bien a fait preuve dans sa longue carrière.

Je ne puis que vous donner un pâle résumé de son discours. Il a montré le papa Miéville, — c'est ainsi que ses collègues ont appris à le nommer avec une respectueuse familiarité — remplissant son devoir jusqu'au dernier moment, sans défaillance, avec la force qui donne une âme bien trempée, la sénérité d'un cœur naturellement disposé à s'oublier et l'inébranlable conviction d'une œuvre sainte à accomplir. L'école était sa vie, les enfants, les objets de sa constante sollicitude, et rien ne lui coûtait quand il s'agissait des devoirs de sa charge. C'est de lui qu'on peut dire qu'il avait la vocation et qu'aucune considération n'aurait pu l'en détourner. L'âge et la maladie ont pu seuls avoir raison de cette force et la retraite du papa Miéville est une véritable perte pour l'enseignement. Ce n'est pas une de ces pertes banales que le temps efface du souvenir ; dans sa longue carrière il a marqué de son sceau trop de générations pour que son influence ne lui survive pas.

En dehors de l'école, pas d'homme plus sociable et plus aimable. Tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ont apprécié, comme elles le méritent, la bonté de son cœur, l'urbanité de son caractère et la cordialité de ses paroles comme de ses manières. Bienveillant pour tous, il

forçait l'amitié et les jeunes apprenaient vite à l'aimer et à le respecter. Homme de bon conseil, il n'a jamais laissé personne dans l'embarras et surtout quand il s'agissait de guider l'inexpérience d'un débutant. Sa parole autorisée n'a jamais, dans nos conférences, rencontré d'oreilles hostiles ou indifférentes et ses avis, toujours basés sur la réflexion et le bon sens, s'imposaient par leur excellence et, plus peut-être encore, par l'absence de prétention.

L'hommage rendu à cet homme de bien a provoqué, chez tous, une émotion profonde, et les marques non équivoques de l'affection que chacun lui a témoignées doivent tempérer le regret qu'il éprouve d'avoir dû s'incliner devant la cruelle maladie. Cette émotion n'a cependant pas eu comme cause exclusive une tristesse absolue, mais aussi celle de la joie réconfortante que chacun a ressentie à la pensée de pouvoir apprécier la beauté d'une vie de dévouement. Le papa Miéville peut être certain de la reconnaissance du corps enseignant qui s'efforcera de le suivre dans la voie du devoir accompli. Tous nos vœux tendent à son rétablissement complet, et notre plus cher désir est que Dieu lui donne encore un nombre suffisant d'années pour jouir en paix de la considération de ses concitoyens et pour apprécier les bienfaits d'un repos bien gagné et bien mérité.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Concours pédagogique.** — Le Département de l'instruction publique annonce aux fonctionnaires de l'enseignement primaire l'ouverture d'un concours sur les questions pédagogiques suivantes :

- 1^o Quel est le but de l'instruction primaire et quel doit être son programme ?
- 2^o Directions pédagogiques pour l'enseignement de la langue maternelle ; comparaison avec l'enseignement d'une langue étrangère, l'allemand par exemple.
- 3^o Directions pédagogiques pour l'enseignement de l'arithmétique et de la géométrie.
- 4^o But, utilité et méthode de la leçon de choses.

Voici les conditions de ce concours.

Ces différents mémoires devront être brefs et concis ; ils ne comporteront pas plus d'une trentaine de pages.

Des jurys spéciaux, nommés par le Département, seront appelés à juger ces mémoires. Il sera attribué pour chacun des concours une somme de cent cinquante francs à distribuer en prix.

Pour les questions 2, 3 et 4, les concurrents pourront traiter le sujet au point de vue des degrés inférieurs ou au point de vue des degrés supérieurs.

Une commission sera chargée de coordonner et de résumer les meilleurs mémoires présentés et d'en tirer des directions pédagogiques qui seront ensuite transmises aux membres du corps enseignant.

Les mémoires devront être remis au Département, signés d'une devise correspondant au nom de l'auteur, enfermé sous une enveloppe cachetée, avant le *lundi 3 septembre de cette année*.

Seuls les fonctionnaires de l'enseignement primaire sont appelés à concourir.

Le Département se réserve le droit de publier les mémoires primés.

VAUD. — **X^e Cours normal de travaux manuels.** — Le Département de l'Instruction publique et des cultes informe le corps enseignant que le délai d'inscription est irrévocablement fixé au *16 juin prochain*. Vu la dépense considérable nécessitée par ce cours, et ainsi que cela se pratique dans plusieurs cantons, il ne sera pas accordé de subsides pour les prochains cours fédéraux.

La méthode d'enseignement employée à Lausanne étant sensiblement différente de celle des cours précédents, les instituteurs ayant déjà participé à l'un de ceux-ci peuvent également faire parvenir leur demande d'inscription.

Il est inutile d'insister sur la valeur d'un tel enseignement.

BERNE. — **Société cantonale des Instituteurs bernois.** — La commission chargée de terminer l'enquête sur le cas d'Aeffligen déclare que la non-réélection de l'instituteur D. est *injustifiée*. En conséquence seront appliqués le § 6, lettres A et C, ainsi que le § 7 du Règlement. Le Comité central propose à l'assemblée des délégués d'allouer une indemnité à l'instituteur évincé. Son successeur à Aeffligen, M. Jakob Stalder de Trachselwald, n'est pas membre de la Société.

En ce qui concerne le *Cours de gymnastique*, le Département militaire fédéral annonce qu'il fera une enquête minutieuse sur la question et qu'un rapport circonstancié suivra en temps et lieu.

FRANCE. — **L'Ecole à l'Exposition universelle de 1900.** — La commission supérieure de l'Exposition de 1900 vient de se réunir pour la première fois sous la présidence du ministre du commerce.

Le directeur général, M. Picard, lui a communiqué le projet de classification des objets exposés.

Voici le détail du premier groupe intitulé : *Education et Enseignement* :

Classe 1. Education de l'enfant. Enseignement primaire. Enseignement des adultes. — Classe 2. Enseignement secondaire. — Classe 3. Enseignement supérieur. — Classe 4. Enseignement spécial artistique. — Classe 5. Enseignement spécial agricole. — Classe 6. Enseignement spécial industriel et commercial.

Une Famille-modèle. — Sous ce titre, les journaux français signalent le cas d'un brave homme, père de onze enfants qui tous sont voués ou se destinent à la carrière enseignante.

Il s'agit d'un employé d'usine, M. Chiron, de Plancher-les-Mines (Haute-Saône), âgé de cinquante-quatre ans. Sa femme est du même âge. Ces braves gens ont eu douze enfants, dont un seul est mort. Les onze autres ont tous eu l'ambition, discutable peut-être, mais à coup sûr honorable, de conquérir des titres universitaires. Or tous ont réussi et les onze enfants de M. Chiron possèdent, à l'heure qu'il est, *vingt-trois diplômes* — ce qui ne veut pas dire qu'il s'arrêteront en chemin. Voici, d'ailleurs, le très suggestif tableau de cette étonnante famille dont l'Université peut s'enorgueillir :

Famille Chiron, de Plancher-les-Mines (Haute-Saône)

Irénée, professeur, 29 ans. — Certificat d'études primaires; Baccalauréat ès lettres; Licence ès lettres (histoire et géographie).

Marie, institutrice, 27 ans. — Certificat d'études primaires; Brevet élémentaire.

Amélie, institutrice, 25 ans. — Certificat d'études primaires; Brevet élémentaire; Brevet supérieur; Certificat d'aptitude pédagogique; Diplôme de maîtresse de gymnastique; Certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles.

Clara, institutrice, 24 ans. — Certificat d'études primaires; Brevet élémentaire.

Isabelle, institutrice, 22 ans. — Certificat d'études primaires; Brevet élémentaire; Brevet supérieur; Brevet de maîtresse de couture et assemblage.

Gustave, étudiant, 20 ans. — Certificat d'études primaires; Baccalauréat ès sciences complet.

Joseph, étudiant, 18 ans. — Certificat d'études primaires; se présente en juillet au baccalauréat.

Constance, 16 ans. — Certificat d'études primaires; se présente en juin au brevet.

Marguerite, 16 ans. — Certificat d'études primaires; se présente en juin au brevet.

Georges, 14 ans. — Certificat d'études primaires.

Augusta, 12 ans. — Se présente en juin au certificat d'études primaires.

M. Chiron père est un homme de labeur et d'économie; il avait mis quelques milliers de francs de côté pour ses vieux jours, mais les frais d'éducation de ses nombreux enfants ont vidé sa tirelire. Il a même dû faire quelques dettes pour pousser les petits derniers.

Assurément, ce cas constitue un hommage superbe au double devoir social de la repopulation et de l'instruction laïque obligatoire, mais n'est-ce pas la meilleure preuve de la tendance fâcheuse qui pousse nombre de familles françaises à lancer leurs enfants dans les administrations publiques?

BELGIQUE. — Ecole et cléricalisme. — Un des chefs les plus autorisés du parti ultramontain en Belgique, M. Woeste, vient de proposer à la Chambre des députés l'adoption d'une mesure qui partagerait les subsides scolaires entre les écoles communales et les écoles libres au prorata du nombre des élèves.

Les déclarations du gouvernement et celles de la presse cléricale ne laissent subsister aucun doute sur l'issue de cette proposition.

Une première satisfaction va être donnée à M. Woeste; un subside de 300,000 francs, alloué aux écoles privées, figure au budget de 1894.

La réalisation de cette soi-disant réforme entraînerait la disparition, à bref délai, d'un grand nombre d'écoles communales; elle permettrait de soutenir, au moyen des deniers publics, l'enseignement congréganiste et de détruire définitivement l'œuvre scolaire libérale de 1879. Elle augmenterait les lourdes charges que s'imposent les communes pour le maintien de leurs écoles et favoriserait la substitution de l'école privée, de l'école sectaire, à l'école communale, qui est entrée maintenant dans les mœurs, la seule qui est un caractère national.

Les instituteurs belges se sont émus du danger qui les menace et le comité de la Fédération qu'ils constituent a décidé d'organiser dans le pays une énergique protestation contre les projets de M. Woeste.

Une assemblée générale extraordinaire, à laquelle seront convoqués tous les instituteurs et institutrices belges, aura lieu prochainement à Bruxelles.

ITALIE. — Congrès des Récréatoires. — Les 28, 29, 30 juin et le 1^{er} juillet prochain aura lieu à Gênes le troisième Congrès des Récréatoires (*Recreatori*) italiens.

Les « Récréatoires » sont une institution nouvelle qui offre aux enfants des écoles, dans les villes de la Péninsule, un ensemble bien organisé et hygiénique d'exercices de gymnastique, de jeux, de promenades, etc. Le travail manuel y trouve aussi une part considérable.

Ces établissements ont donc pour but de remédier, par une organisation rationnelle de l'éducation physique, au surmenage intellectuel, qui exerce tant de ravages et de créer, au point de vue moral, un intermédiaire utile entre l'Ecole et la famille.

Deux Congrès ont eu lieu déjà: le premier, à Brescia, en septembre 1889, le second, à Pavie, en juin 1892.

Voici les questions qui formeront le thème du prochain Congrès de Gênes:

1^o De la nature et des fonctions du Récréatoire au point de vue des exigences actuelles de l'éducation populaire.

2^o Des moyens les plus propres à donner aux Récréatoires une constitution organique et durable.

3^o Fédération des Récréatoires pour atteindre en commun l'objectif d'une bonne éducation nationale (acte constitutif de la Fédération).

Les deux premières questions seront discutées en réunion plénière; la troisième sera réservée aux représentants des Récréatoires italiens munis d'une délégation régulière.

ALLEMAGNE. — Les Ecoles dans la Hesse-Darmstadt. — Dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, on compte, d'après la plus récente statistique, 993 écoles primaires simples, 25 écoles primaires supérieures, 58 écoles privées, et 906 écoles complémentaires (*Fortbildungsschulen*). Le nombre des élèves des écoles primaires simples est de 157,403 (78,070 garçons et 79,333 filles), celui des élèves des écoles primaires supérieures de 3,782, et celui des élèves des écoles privées de 3,922. Les leçons des écoles complémentaires sont suivies par 26,110 élèves. Le rapport du nombre des élèves au chiffre de la population est, pour les écoles primaires simples, de 158 élèves pour 1,000 habitants; pour les écoles complémentaires, de 26 élèves pour 1,000 habitants.

Les Instituteurs de Berlin. — Les instituteurs de la capitale de l'Allemagne constituent une association de 2,000 membres, dirigée par un Comité central de 10 représentants, assistés de 194 personnes présidant aux diverses sections. En 1893, les recettes de l'association se sont élevées à 19,452 mares, et les dépenses à 18,455 mares, dont 11,790 ont été attribués à la caisse des orphelins.

L'association s'occupe de tout ce qui touche aux questions d'enseignement comme à la situation de leurs membres et de leurs familles. Elle compte même une société de chant de 275 membres, dont le dernier concert a produit 1,200 mares en faveur de la caisse des veuves.

Une Association d'Institutrices. — Les institutrices allemandes ont formé une association de placement dont le bureau central est à Leipzig.

Le quatrième rapport annuel nous apprend que, durant l'exercice 1893/1894 654 sociétaires ont été placées, dont 360 par le bureau central de Leipzig et ses agences en Allemagne. L'Association des institutrices allemandes en a placé 219 en Angleterre, 60 en France, et 15 en Italie.

La direction centrale se trouve à Leipzig, Pfaffendorferstrasse, 17.

AUTRICHE. — Triste! — Un double suicide s'est produit récemment qui a causé à Vienne une émotion générale.

Deux enfants de treize et neuf ans le frère et la sœur, n'osant pas, de peur d'une sévère réprimande, rentrer chez leurs parents avec les mauvaises notes marquées sur leurs cahiers par leur maître d'école, ont pris le parti de mourir ensemble. Après avoir écrit à leur mère une lettre dans laquelle ils demandaient leur pardon et qu'ils confiaient à un camarade, les pauvres petits se dirigèrent vers le pont Stéphanie et, profitant d'un instant de solitude, tous deux, les mains enlacées, enjambèrent le parapet et sautèrent dans le Danube. Les secours furent presque immédiats, mais inutiles.

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES SCOLAIRES

I. Langue française.

Cours inférieur

LA PROPRETÉ

Pour être bien portant, il faut être propre. Si tu tiens à ta peau, nettoie-la. Le matin, à ton lever, lave-toi la tête, le cou, les bras, la poitrine. Ne crains pas l'eau froide. D'abord c'est honteux pour un enfant d'avoir peur de l'eau. Ensuite, c'est

une sottise. L'eau froide te donnera des joues roses, des jambes et des bras vigoureux, une forte poitrine. L'eau froide et l'air pur sont les deux meilleurs médecins.

LES ABEILLES

Il fait chaud, la journée est belle. Le soleil répand ses rayons sur la terre. Les abeilles voltigent dans les champs, dans la prairie; elles volent et courent en bourdonnant sur les fleurs. Elles travaillent pour recueillir le miel; elles vont le porter dans la ruche et font ainsi leurs provisions pour l'hiver.

Cours moyen

LES ALOUETTES. (Dictée)

Sous le ciel clair, *très haut*, presque *invisibles*, les alouettes gazouillent *follement*. Elles s'élèvent *tout droit d'abord*, comme des flèches, *puis*, en tournoyant, *égrènent* leurs vives mélodies par les bleus chemins. Elles ont beau monter et monter, se perdre dans l'azur, n'être plus que des points noirs dans l'espace, leur chanson n'en sera ni *moins* joyeuse, ni *moins* sonore. Les moissonneurs, peinant *dès l'aube*, s'appuient sur leur faux *pour* suivre du regard les bonnes petites musiciennes qui saluent le soleil *d'aujourd'hui*, qui annoncent le soleil *de demain*.

VIRGILE ROSSEL (*Cours simples*).

EXERCICES. — Rôle des mots écrits en italique.

Elles ont beau monter, pourquoi l'infinitif? Même règle pour *se perdre*, *n'être plus que*....

Egrènent (ou égrainent), définition; dérivés du mot *grain*; synonyme de *aube*.

S'appuient (règle des verbes en *uyer*, *oyer*, *ayer*).

Analyse logique de la phrase : *Les moissonneurs, qui peinent dès l'aube, s'appuient sur leur faux et suivent du regard*.... (Expliquer la ponctuation de cette phrase).

Mettre cette dictée à l'imparfait et au futur.

A. LESCAGE.

MA JOURNÉE DU JEUDI. (Composition)

Le jeudi est jour de congé. Voici comment je l'emploie ordinairement.

D'abord, je termine ma tâche de la veille et j'apprends ma leçon pour le vendredi. Puis, je vais trouver maman et je lui demande si elle n'a point quelque petit travail à me confier. Le plus souvent elle me fait faire plusieurs commissions; je m'acquitte de mon devoir avec le plus grand soin et la plus grande promptitude. — Tout cela me prend deux ou trois heures et il me reste encore du temps pour m'amuser à la balle ou au cerceau, avant de dîner.

L'après-midi, je cours dans la prairie ou dans le jardin avec quatre ou cinq camarades. Nous jouons au chasseur, aux soldats, au cerf-volant, etc. Quand nos jambes commencent à se lasser, nous construisons des maisonnettes, ou bien nous creusons des canaux, des rivières et des ports que nous remplissons d'eau et où nous faisons naviguer de petits bateaux en papier. Tout cela est fort amusant.

Quelquefois aussi je découpe des images, ou je dessine avec des crayons de couleur.

Enfin, je m'amuse bien le jeudi: si bien que le soir je suis très fatigué et je me couche toujours avant l'heure ordinaire. Mais, content de cette bonne journée, je reviens à l'école le lendemain et j'y travaille de mon mieux.

Cours supérieur

DICTÉE-ENIGME

Un des plus grands bienfaits que Dieu nous a donnés, ce sont les yeux. A votre âge, enfants, ils sont un instrument toujours prêt; mais, moi, je suis déjà obligé de ménager mon trésor: qu'est-ce donc quand arrive la vieillesse? Jour à jour, l'espace qu'embrassent nos regards se rétrécit, le temps où nos yeux sont vraiment

bons va se raccourcissant ; nous ne voyons plus qu'en pleine lumière ; ce caractère est trop fin, impossible de le lire ; ce travail est trop délicat, impossible de le faire. Adieu les veillées fécondes, pauvre ouvrier, tes organes font défaut à ton courage ! Retourne ta toile, grand peintre ; pose tes pinceaux, tu ne peux plus les diriger ni les suivre ! Prends garde à toi, vieillard, qui t'aventures dans la rue, cette voiture va t'écraser !

Pleurez, vous tous, artistes, artisans, riches, pauvres, la cécité s'avance, la nuit vous envahit. Pleurez, à moins que quelque fée bienfaisante ne vienne, par un miracle, réparer l'ouvrage détruit de la nature.

La fée est venue, un talisman est dans sa main, talisman grossier, dont le nom est vulgaire, dont la forme est commune, mais qui est sublime cependant, car il nous rend la lumière, ce sont... les lunettes !

(A suivre)

GEM.

LES FANEURS. (Composition)

« Le soleil étincelait. Il s'échappait de la terre une odeur fraîche et forte que j'aspirais avec délices. Dans les prés humides de rosée, les premières sauterelles essayaient leurs ailes. Des milliers d'insectes bourdonnaient dans l'air traversé de chauds rayons. Je sautai légèrement sur le rebord de la route et, ivre d'air pur, de liberté, de soleil, je me mis à courir par le champ.....

« Robert était devant moi ; d'une main, il me présentait un râteau, de l'autre une branche de cerisier aux fruits si veloutés, si vermeils, que la tentation de les manger ne venait même pas en les voyant. Je les mangeai pourtant, tant nos actes sont parfois peu conformes à nos pensées.....

« Je posai mon râteau à terre pour reprendre haleine et je relevai mes manches jusqu'au coude. Alors seulement je m'aperçus que j'avais grand soif. Robert vidait tranquillement une gourde en face de moi.

« — A boire, Robert ! je meurs de soif !

« Il s'interrompit en me montrant la gourde avec un vague sourire et fit le geste d'aller la remplir à nouveau.

« — Inutile, lui dis-je.

« Et lui prenant des mains la gourde à demi-pleine, j'appliquai mes lèvres où il avait posé les siennes, et je bus de cette eau fraîche à longs traits.

« Je repris mon travail avec élan. Une vie nouvelle s'infiltrait dans mes veines. L'air me grisait, le parfum des fleurs et du foin me grisait ; elle me grisait aussi cette bizarre chanson des faneurs à laquelle Robert mêlait par intervalles sa voix sonore.

« La robuste poésie des champs m'apparaissait dans toute sa splendeur. Je riais intérieurement à cette nature en fête, à cette jeunesse vigoureuse, à cette sève puissante de la terre qui montait, montait de toutes parts. »

SAINT-PRIX (*Vertu païenne*)

III. — **Economie domestique** (CAUSERIES)

V. LE LINGE ET LES VÊTEMENTS

I. *Achat, coupe, confection, entretien.*

*Achat.*¹ — Il est inutile d'avoir une trop grande quantité de linge, mais il est important qu'il soit de bonne qualité si l'on ne veut pas être obligé de le renouveler souvent. Les bonnes étoffes de coton, de lin et de chanvre doivent être sans apprêt et suffisamment épaisses pour supporter des lavages fréquents. On se rendra compte par l'odeur si l'étoffe n'a pas été blanchie au chlore.

Pour les vêtements, il est plus économique aussi de choisir de bonnes étoffes. Le bon marché est toujours trop cher lorsqu'il s'agit de l'achat d'une robe ou d'un

1. Pour les différents tissus, voir l'*Educateur* de 1893, pages 179, 212, 243, 309, 409.

manteau. Les tissus pure laine sont plus durables et se ternissent moins vite que ceux qui sont mélangés de coton. — Acheter un peu plus d'étoffe qu'il n'est nécessaire est une bonne précaution qui permet de réparer le vêtement et par conséquent de le porter plus longtemps.

On doit toujours s'assurer, en achetant le drap ou les étoffes de laine, que le tissu a été décati. Si l'eau laisse la plus petite trace sur l'étoffe, on donnera celle-ci à décatir au teinturier.

Coupe et confection. — La jeune fille doit apprendre de bonne heure à couper et à confectionner le linge et les vêtements. La connaissance approfondie de tous les travaux à l'aiguille constitue pour la ménagère un revenu assuré. Quelle économie, en effet, et pour la femme, quelle satisfaction, si elle peut faire elle-même ses vêtements et ceux des siens ! L'enseignement de la coupe et de la confection a pris une grande extension depuis quelques années. Partout, on s'efforce de mettre à la portée de toutes les femmes cette partie si importante des travaux à l'aiguille, aussi n'est-il plus permis aux jeunes filles d'ignorer ces choses, et toutes celles qui pensent à l'avenir profiteront des nombreux cours qui sont mis à leur disposition pour se perfectionner et arriver à se passer le plus possible des couturières.

Plus de ce linge acheté tout confectionné qui brille par la trop grande quantité de garnitures, mais dont l'étoffe est mauvaise et la couture mal soignée. Un bon petit trousseau, sobre d'ornements, mais fait par la jeune fille elle-même, est bien moins coûteux et bien plus durable.

Raccommodeage. — La ménagère doit des soins constants au linge; elle ne saurait trop veiller à son entretien et à sa conservation. Les étoffes se déchirent par l'usage ou s'accrochent par accident, aussi est-ce un véritable malheur pour un ménage lorsque la mère de famille ne sait raccommode ni le linge, ni les vêtements. Une petite déchirure négligée s'augmente bientôt et ne tarde pas à devenir irrémédiable; delà, du désordre, des dépenses inutiles, et bien souvent de la discorde, car peu d'hommes s'accommodent facilement de bas troués, de vêtements débordés, de cols ou de devants de chemises effilochés, de boutons mal cousus, etc. Il faut donc que toutes les jeunes filles qui ont quelque souci de la dignité et des intérêts de leur future famille s'appliquent, sous la direction de leur mère et de leurs maîtresses, à devenir des raccommodeuses habiles et vigilantes. Qu'elles ne dédaignent point ces soins vulgaires, parce que c'est d'eux que dépendront, en partie, leur aisance et leur bonheur à venir.

La ménagère ne passera cependant pas son temps à raccommode le linge trop usé qui ne supporterait pas les morceaux neufs. On serre le vieux linge, bien lessivé, dans un sac propre, pour l'y trouver en cas de maladie. Chaque année on remplace quelques vieilles pièces de lingerie par des neuves; de cette façon le linge est toujours au complet.

Linge de maison. — Le linge de maison comprend les draps, les taies d'oreiller, les serviettes de toilette, les essuie-mains, les torchons, les tabliers de cuisine, le linge de table : nappes, napperons, serviettes. Ces différents objets se font ordinairement en toile; pour les draps et les taies d'oreiller, le coton est moins coûteux et quelquefois aussi durable. Les draps de coton sont suffisants pour les lits d'enfants; pour les torchons, la toile croisée est préférable.

Lorsque les draps sont usés au milieu, on les retourne. Pour cela on découpe le surjet, si les deux lisières sont endommagées, on fait un ourlet, puis on surjette les deux lisières qui formaient les bords.

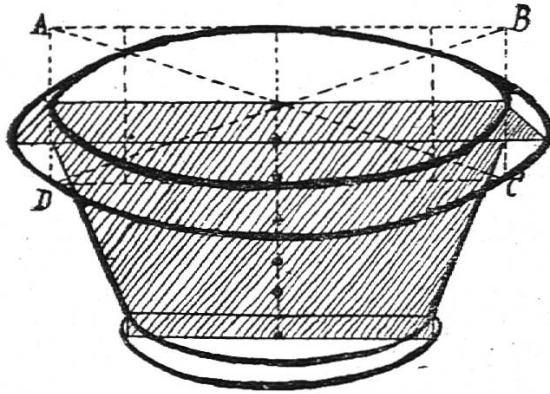
(A suivre)

L^{sa} PICKER.

III. — Dessin

Cours supérieur

La corbeille dont nous donnons la représentation simultanée en coupe et perspective cavalière appartient à la série des corps de rotation. Nous avons longuement



décrit dans le n° 5 de l'*Educateur* (année 1893), l'ensemble des opérations à effectuer pour mettre en perspective les solides qui ont des cercles pour coupes horizontales ; nous n'y reviendrons donc pas. Toutefois l'exécution correcte du modèle ci-contre nécessite quelques recommandations spéciales.

Tout d'abord, constatons que la coupe, représentée en hachures, comprend trois parties : le pied, la corbeille et un bord reversé. En voici les dimensions :

	Rayons :	Hauteurs :
Pied . . .	4 mod.	$\frac{1}{4}$ mod.
Corbeille .	6 »	$2\frac{1}{4}$ »
Revers .	7 »	$\frac{1}{2}$ »

Hauteur totale 3 modules.

Cet objet étant entièrement circulaire, nous avons admis 90° comme angle des fuyantes et un raccourci perspectif égal aux $\frac{2}{3}$ des dimensions en géométral, ce qui nous a permis d'inscrire nos 4 ellipses dans des rectangles (Ex. A B C D).

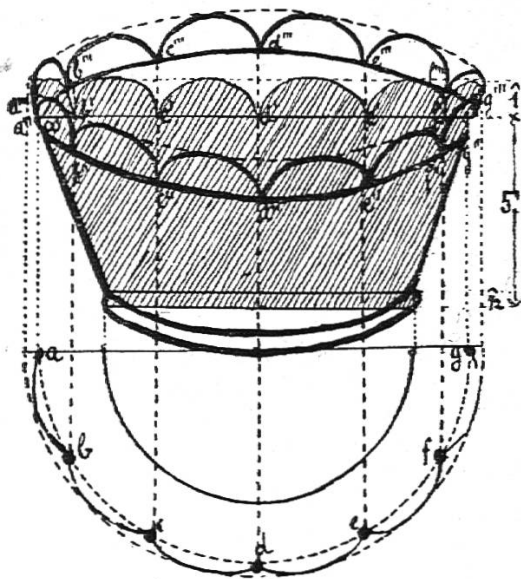
Au sujet du tracé de ces ellipses, nous recommandons ce qui suit :

1° Construire *en entier* les quatre courbes et n'en effacer les parties invisibles du pied et du revers qu'après exécution parfaite, afin d'arriver à l'illusion complète de la forme tournée.

2° Raccorder harmonieusement l'ellipse du revers avec celle du haut de la corbeille. A la mise au net, supprimer les côtés obliques de la coupe du revers.

*
* *

Dans le second exemple, la corbeille n'est plus terminée par un revers, mais par un bord festonné ; cela nous fournit l'occasion de faire exécuter une décoration sur la forme circulaire. Dans ce but nous



construisons le demi-iplan de la corbeille et nous divisons la demi-circumférence du plan supérieur en autant de parties, *a, b, c, d, e, f*, qu'il y aura de festons. Chaque point correspond à une échancrure.

Cela fait, nous *projetons perpendiculairement* ces points sur le diamètre correspondant de la coupe, en *a' b' c'....* etc., ce qui donne les raccourcis proportionnels de chaque côté du centre. Puis donnant aux festons la hauteur voulue ($\frac{1}{2}$ mod.), nous achevons le dessin géométral de la corbeille. — Reste à la mettre en perspective comme dans l'exemple précédent ; cela n'offre aucune difficulté, car les lignes de projection coupent l'ellipse supérieure aux points *a'' b'' c''.... a''' b''' c'''....* etc.,

qui déterminent précisément les échancrures des douze festons de la corbeille.

Nota.— Si l'image perspective du cercle était inscrite dans un parallélogramme il deviendrait indispensable de projeter sur la courbe et parallèlement au diamètre perspectif, les points obtenus, par la première projection. De là, deux opérations successives.

(A suivre)

Alf. SCHÜTZ.

IV. — Mathématiques élémentaires

I. ARITHMÉTIQUE

A) Degrés inférieurs

1. Il y a eu 4 jours de pluie pendant le mois de mars, 9 jours en avril et 17 jours en mai. Combien y a-t-il eu de jours de beau temps durant ces trois mois.

Rép. : 62 jours.

2. Un ouvrier a gagné 27 fr. au cours d'une semaine. La semaine précédente, il avait reçu 3 fr. de moins. Quelle somme totale a-t-il gagnée durant cette quinzaine?

Rép. : 51 fr.

3. Une ménagère achète pour 2 fr. 15 de café et 65 cent. de sucre. Elle paie l'épicier avec une pièce de 5 fr. Combien doit-il lui rendre?

Rép. : 2 fr. 80.

4. Mes poules me fournissent en moyenne 14 œufs par jour. J'en garde 6 et je vends les autres à 8 cent. l'œuf. Quelle somme aurai-je retirée au bout de 30 jours?

Rép. : 20 fr. 20.

5. Un cordonnier a fait 9 paires de bottines qui lui reviennent en tout à 117 fr. Il les revend avec un bénéfice de 4 fr. par paire. A quel prix vend-il la paire de bottines?

Rép. : 17 fr.

B) Degrés moyens

1. On partage 2.000 fr. entre 8 personnes. 5 ont déjà reçu leur part. Quelle somme reste-t-il à partager?

Rép. : 750 fr.

2. Une usine occupe 150 ouvriers dont $\frac{1}{5}$ sont des femmes. Le patron distribue à la fin de la semaine un salaire total de 3.576 fr. Chaque homme recevant pour sa part 28 fr. 80, on demande le gain journalier d'une ouvrière?

Rép. : 4 fr.

3. J'ai brûlé l'hiver dernier :

a) 4 stères 8 décist. de hêtre à 14 fr. le stère.

b) 26 décist. de sapin à 38 fr. le moule (4 st.)

c) 1 stère $\frac{1}{2}$ de chêne à 125 fr. le décastère.

Quelle a été ma dépense totale pour ce combustible?

Rép. : 111 fr. 90.

4. On mélange 3 sortes de vin, savoir : 1° 3 hectol. à 58 cent. le litre ; 2° 95 lit. à 62 cent. et 4 doubles décal. à 65 cent. Quelle est la valeur d'un hectolitre de ce mélange?

Rép. : 59 fr. 60.

5. J'achète chez un épicier 22 kil. de marchandises pour le prix total de 26 fr. Il y a 5 kil. de café à 2 fr. 80 le kil., 12 kil. de sucre à 75 cent. le kil. et du riz. Quel est le prix d'un kil. de riz.

Rép. : 60 cent.

A. S.

C) Degrés supérieurs (Envoi de M. G. REYMANN)

CALCUL DU TANT POUR CENT (1)

1. On vend à 2 fr. 15 le kg. les 0,35 d'un tonneau d'huile et on réalise ainsi un bénéfice de $7\frac{1}{2}\%$. Les 195 kg. qui restent sont vendus 429 fr. Quel bénéfice total a-t-on fait et combien $\%$ en réalité. *Rép.*: 54 fr. 75, $9\frac{1}{8}\%$.

2. Avec un tonneau de vin payé 510 fr. 30, on a rempli 1.260 bouteilles de 0,72 lit. Combien avait-on payé le litre sachant qu'il y a eu pendant la mise en bouteille un déchet de 4 $\%$. *Rép.*: 54 cent.

3. En vendant le quintal de café 218 fr. 40, on perd le 9 $\%$. Gagnera-t-on ou perdra-t-on en le vendant 235 fr. 20 et combien $\%$. *Rép.*: On perd le 2 $\%$.

4. J'ai payé 33 fr. 60 le quintal de riz, grâce à un escompte de 4 $\%$. Combien revendrai-je le quintal pour gagner le 5 $\%$ sur le prix d'achat réel (sans escompte). *Rép.*: 36 fr. 75.

II. GÉOMÉTRIE (PROBLÈMES NUMÉRIQUES SUR LE CYLINDRE) (1)

1. Un ouvrier doit construire un vase cylindrique de 35 cm. de rayon pouvant contenir 408 lit. 1. Combien lui faudra-t-il de mètres carrés de fer blanc, sachant que ce vase est ouvert à sa partie supérieure. *Rép.*: $2\text{ m}^2\ 717$.

2. Un vase cylindrique de 56 cm. de diamètre rempli aux $\frac{3}{4}$ de pétrole pèse 516 kil. 7; sachant que la tare est de 16 kil. 2 et que la densité du pétrole est de 0,91, on demande la hauteur totale du vase? *Rép.*: 2 m. 98.

3. Quelle est la valeur de l'huile contenue dans un récipient cylindrique de 63 cm. de diamètre et de 1 m. 25 de hauteur, rempli aux $\frac{3}{5}$, si le kil. d'huile est estimé à 1 fr. 60? Densité de l'huile = 0,97. *Rép.*: 363 fr.

4. Un bassin est long de 2 m. 5, large de 1 m. 45 et profond de 77 cm. Combien de fois, pour le remplir, faudra-t-il y verser le contenu d'un seau cylindrique qui mesure intérieurement 5 dm. de diamètre et 58 cm. de hauteur? *Rép.*: 24 fois $\frac{1}{2}$.

G. R.

III. COMPTABILITÉ

(Pour les écoles complémentaires)

1. François Noyat, ébéniste, a fourni à M. Grand les objets suivants, en date du 15 avril 1894:

6 chaises à 12 fr. 50 la chaise. — 1 table en sapin blanc à 25 fr. — 1 seconde table en noyer poli à 60 fr. — 1 étagère de trois rayons à 30 fr.; — il a de plus procédé le 19 du même mois à diverses réparations de meubles pour la somme totale de 21 fr. — Le 30 avril, M. Grand lui donne un à compte de 80 fr. et il lui paie le solde le 1^{er} juin suivant.

a) Etablissez la facture et acquittez-la (programme de 1^{re} année).

b) Passez les écritures de F. Noyat concernant ces 3 opérations, au journal et au livre de caisse (Partie simple, programme de 2^{me} année).

2. Victor possède une vigne taxée annuellement à 17 fr. d'impôt. Il y a fait l'an dernier les travaux suivants:

2 labours qui lui sont revenus à 15 fr. chacun.

3 journées d'effeuillage à 2 ouvrières payées chacune 2 fr. 50 par jour.

1 sarclage estimé à 12 fr.

2 journées de vendange à 18 fr. par jour.

Les frais de pressoir et d'encavement se sont élevés à 25 fr.; enfin, il a payé pour provignures, échalas, outillage, etc., une somme de 75 fr. Il récolte 750 lit. de vin. Calculez le prix de revient d'un hectol. de ce vin et le prix auquel il devra le vendre s'il veut avoir un bénéfice de 40 $\%$. *Rép.*: 1^o 28 fr., 2^o fr. 39,20.

A. S.

(1) Si, dans ces deux séries de problèmes, les calculs sont disposés sur une seule ligne (comme dans la règle de trois), les simplifications sont très grandes.